

CHAMPIONNATS REGIONAUX EN PETIT BASSIN

Date : **Samedi 4 et Dimanche 5 décembre 2021**

Bassin : **25 m x 10 lignes**

Lieu : **CHATEAUROUX**

Engagements extranat du 23 au 30 novembre 2021 minuit

Date	Samedi 4 décembre 2021		Dimanche 5 décembre 2021	
Ouverture des portes	8 h 00	14 h 30	8 h 00	14 h 00
Début des épreuves	9 h 30	15 h 30	9 h 30	15 h 00
	<u>SERIES</u> 200 NL 50 BRASSE 50 DOS 200 PAPILLON 200 4 NAGES 100 BRASSE 100 DOS 800 NL (séries lentes)	<u>FINALES</u> 800 NL (séries rapides) 200 NL 50 BRASSE 50 DOS 200 PAPILLON 200 4 NAGES 100 BRASSE 100 DOS 4 X 50 4N mixte	<u>SERIES</u> 400 NL 100 4 NAGES 50 PAPILLON 50 NL 200 DOS 200 BRASSE 400 4 NAGES 100 PAPILLON 100 NL 1500 NL (séries lentes)	<u>FINALES</u> 1500 NL (séries rapides) 100 4 NAGES 50 PAPILLON 50 NL 400 4 NAGES 200 DOS 200 BRASSE 100 PAPILLON 100 NL

◆ Modalités de participation :

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs jeunes, juniors et plus sous condition d'avoir réalisé les temps de la grille de qualification régionale durant la saison 2018-2019, 2019-2020 ou avant le 28 novembre 2021 à partir des performances enregistrées dans la base extranat.

Ils pourront également s'engager sur une épreuve complémentaire.

Pour les relais, application de la règle fédérale (2 qualifiés = 1 relais, 6 qualifiés = 2 relais)

◆ Classements :

Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues avec des finales dans chaque épreuve :

- Finales A et B jeunes (Filles 13 ans et moins / Garçons 14 ans et moins)
- Finales A et B espoirs (Filles 14 et 15 ans / Garçons 15 et 16 ans)
- Finale A et B relève (Filles 16 ans et plus : Garçons 17 ans et plus)

A l'exception des 400 NL et 400 4N (finale A toutes catégories) et 800 NL/1500 NL (classement au temps)

Les finales B ne seront organisées que s'il y a au moins 16 nageurs engagés par catégorie.

◆ Récompenses :

Les trois premiers de chaque finale A (ou les trois premiers de chaque catégorie (jeunes, espoirs et relève) sur 400/800/1500) seront récompensés.

**Chaque club ayant au moins 5 nageurs est tenu de fournir un officiel par réunion.
Chaque club ayant au moins 10 nageurs est tenu de fournir deux officiels par réunion.**